

Les avantages et les inconvénients de l'emprunt linguistique dans l'enrichissement du lexique kabyle (le cas du lexique de spécialité des pathologies humaines)

The advantages and disadvantages of linguistic borrowing in the enrichment of the Kabyle lexicon (the case of the specialty lexicon of human pathologies).



Bizane Ferhat*

Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou

ferhatbizane@gmail.com

Moussa Imarazen

Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou,

ferhatbizane@gmail.com

Date de soumission: 23/09/2021 date d'acceptation: 22/12/2021 Date de publication: 31/12/2021



Résumé

Dans cet article, nous abordons le phénomène de l'emprunt linguistique, plus précisément son concept et ses effets positifs et négatifs sur le dictionnaire amazigh (kabyle) des noms de maladies humaines. Les langues sont connues depuis l'antiquité, l'emprunt linguistique, et cela vaut encore aujourd'hui. Presque aucune langue n'est exempte de ce phénomène sociolinguistique, car les dictionnaires linguistiques sont affectés par les aspects positifs et négatifs de l'emprunt linguistique. Les dictionnaires amazighs, à leur tour, en ont été influencés. Lorsque ce dernier a également eu des répercussions positives et négatives en

* *Auteur correspondant*

enrichissant le dictionnaire amazigh des noms des maladies humaines et c'est ce que nous avons présenté dans cet article.

Mots clés : Emprunt linguistique, lexique kabyle, avantage, inconvénients, enrichissement

Abstract

In this article, we approach the phenomenon of the linguistic borrowing, more precisely its concept and its positive and negative effects on the amazigh (kabyli) dictionary of the names of human diseases. Languages have been known since antiquity, linguistic borrowing, and this still applies today. Almost no language is free from this sociolinguistic phenomenon, because linguistic dictionaries are affected by the positive and the negative of linguistic borrowing. Amazigh dictionaries, in turn, were influenced by it. When the latter also had positive and negative repercussions by enriching the amazigh dictionary of human diseases and this is what we have presented in this article.

Keywords: Linguistic loan, Kabyle lexicon, advantages, disadvantages, enrichment

Introduction

Le kabyle est l'un des dialectes amazighs de l'Algérie. Il occupe un vaste territoire comportant un nombre élevé de locuteurs et se situe principalement dans les départements (wilayas) complètement et/ou partiellement kabylophone de Boumerdès, Bouira, Tizi-Ouzou, Bejaia, Bordj Bou Arreridj, Sétif et Jijel. C'est le dialecte le plus important en Algérie par le nombre de locuteurs et par l'abondance de la documentation comme les publications des ouvrages scientifiques et littéraires, études universitaires... etc. mais aussi c'est le dialecte parlé dans une région nommée la Kabylie, cette dernière qui est connue par sa revendication afin de reconnaître et constitutionaliser le tamazight comme langue nationale et officielle, qui s'est réalisée en 2018.

Le kabyle n'échappe pas au phénomène de l'emprunt linguistique, vu qu'il est en contact depuis des millénaires avec des langues et des civilisations voisines du bassin méditerranéen, il connaît depuis longtemps ce phénomène qui influence en quelque sorte sur le lexique de ce dialecte en particulier, et sur le tamazight en général.

Au cours de notre recherche de collecte des données (corpus) qui vont servir notre thèse de doctorat ; nous constatons qu'un nombre important des lexèmes constituant notre corpus ne sont pas de l'étymologie kabyle (berbère) ce que veut dire qu'ils n'appartiennent pas à la composante de la langue ou du dialecte kabyle, ils s'agissent donc de l'emprunt linguistique.

À cet égard nous interrogeons :

- L'emprunt linguistique est-il un profit (avantage) ou un désavantage (inconvénient) pour enrichir le lexique kabyle ?

Pour répondre à cette interrogation, nous formulons ces deux hypothèses :

- L'emprunt linguistique est un avantage pour combler les lacunes situées dans les différents vocabulaires techniques et scientifiques, et le kabyle n'échappe pas à ces lacunes lexicales.
- L'emprunt linguistique est un désavantage car il empêche l'utilisation de certains lexèmes kabyle (amazighs), en les substituant avec des emprunts.

Ces hypothèses seront confirmées ou infirmées dans la conclusion de ce travail.

Avant de se pencher dans les détails de ce présent article, il nous semble nécessaire de présenter le corpus de ce travail puis définir quelques concepts opératoires qui sont intimement liés à notre sujet de recherche.

1- Qu'est-ce qu'un emprunt linguistique ?

L'emprunt linguistique est omniprésent dans toutes les langues et les dialectes. Ce procédé est un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunté à une autre langue sans le traduire. (Voir à ce propos HAMERS JF, « emprunt In MOREAU M.L. *Sociolinguistique concepts de base*. (PP.136-137)

- L'emprunt est un phénomène collectif, toutes les langues empruntent à des langues voisines, parfois de façon massive (c'est le cas de l'anglais empruntant au français une grande partie de son vocabulaire). Au point que l'on peut assister, en retour, à des réactions de nationalisme linguistique.¹

Il s'agit donc, d'une introduction d'un mot ou d'un syntagme lexical ; existé déjà dans la langue (A) dans une autre langue (B) sans traduction. Jean Dubois et autres l'ont défini : « *Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilisé et finit par intégrer une ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B, et que A ne possède pas l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts* »²,

Tel qu'il est évoqué supra, comme projection des différents dialectes amazighe, n'a pas été échappé à ce phénomène. Ce constat était prouvé dans un travail de la terminographie et de la terminologie simple effectuée sur plusieurs termes qui ont été intégrés dans le lexique de

domaine médical, plus précisément sur le vocabulaire des noms des pathologies humaines.

2- Présentation de corpus

Comme nous l'avons signalé précédemment, cette recherche s'est assignée comme objectifs de mettre en évidence les profits et les désavantages de l'emprunt linguistique dans l'enrichissement du lexique kabyle.

Concernant le corpus, nous avons formulé une nomenclature des noms empruntés des pathologies humaines. Cette nomenclature contient environ vingt (20) termes qui appartiennent aux différents champs lexicosémantique (pathologies dermatologiques, pathologies ophtalmologiques, pathologies neurologiques... etc. Le choix de ce corpus n'est pas fait au hasard, mais il est en rapport avec notre thèse de doctorat.³

Tous les termes mentionnés dans le tableau des données sont collectées dans les points d'enquête (terrain) et dans les différents ouvrages réalisés sur le berbère (kabyle). Voici quelques emprunts assimilés dans le kabyle.

- Tableau des données : (Corpus)

Nom de la pathologie collectée dans le kabyle	Le nom équivalent dans le français	Source de la donnée (terrain/ouvrage)
1) Abehri	Le rhume	At Wartiran
2) Asrae	La crise d'épilepsie	At Wartiran/ At Maouche
3) Buhemrun	La rougeole	Kherrata
4) Ccib	La canitie	Commun dans le kabyle
5) Ddiqa	L'asthme	At Wartiran, At Maouche
6) Ladyari	La diarrhée	Commun dans le kabyle
7) Lkunsir	Le cancer	Commun dans le kabyle
8) Lakriz	La crise d'épilepsie	Commun dans le kabyle
9) Lantruz	L'entorse	Commun dans le kabyle
10) Lasyatik	La sciatique	Commun dans le kabyle
11) Latunsyu	La tension	Commun dans le kabyle
12) Leyda	La cataracte	Takerboust
13) Lehbala	La folie	At Lekseur (Bouira)
14) Leqrih	La douleur	At Wartiran
15) Lewjae	L'inflammation	At Wartiran
16) Lirmi	L'hernie	Commun dans le kabyle
17) Lkist	Le kyste	Commun dans le kabyle
18) Llazm	L'asthme	Commun dans le kabyle
19) Lqelqa	Le stress	At Wartiran
20) Ssus	La carie dentaire	At Wartiran.

Tableau n° 1 : le corpus

NB/ Dans le tableau ci-dessus nous avons présenté quelques emprunts attestés dans le vocabulaire kabyle des pathologies, ce corpus que nous avons recueilli dans les différentes régions de la Kabylie.

3- Analyse et interprétation des résultats

3.1.L'analyse étymologique et sémantique des emprunts arabes. (Corpus)

Le nom de la pathologie en kabyle	Étymologie et sémantique de la donnée (nom)
Ddiqa	Dq : vient de l'arabe du mot : " ضيقة ضائق ضيق " qui signifie une chose rétrécie. Dans l'arabe algérien (dialectal) il signifie les poumons rétrécis qui provoque la difficulté respiratoire (l'asthme). C'est la même signification qui a été attesté pour ce mot dans le dialecte kabyle.
Buħemrun	ħmr : vient de l'arabe du mot " احمر " qui signifie une couleur rouge. Il est utilisé dans l'arabe dialectal et le kabyle pour désigner une maladie qui donne une éruption cutanée de couleur rouge (symptômes de la rougeole)
Lehbala	Hbl : vient de l'arabe du mot : " هبل مهبول " qui signifie : Folie
Lqelqa	Qlq : vient de l'arabe du mot : " قلق " qui signifie: Stresse
Leqriħ	Qrħ : vient de l'arabe du mot : " قرح " qui signifie : Douleur/inflammation
Abeħri	Bħr : vient de l'arabe du mot : " بحر بحري " qui signifie : Rhume
Ssus	S : vient de l'arabe du mot : " سوس تسوس " qui signifie : Carie dentaire
Lewjae	Wje : vient de l'arabe du mot : " وجع " qui signifie : Douleur (de l'accouchement)
Ccib	Cb : vient de l'arabe du mot : " شيب شاب " qui signifie : Canitie
Aħrae	ħre : vient de l'arabe du mot : " صرع " qui signifie : Crise épilepsie
Leyða	yħ : vient de l'arabe du mot : " غطي غطاء " qui signifie : Cataracte

Tableau n° 2 : L'analyse étymologique et sémantique des emprunts arabes

3.2.L'analyse étymologique et sémantique des emprunts français.

Le nom de la pathologie en kabyle	Étymologie de la donnée (mot)
Llazm	Vient du mot français : l'asthme

Lkansir	Vient du mot français : Cancer
Ladyari	Vient du mot français : la diarrhée
Lasyatik	Vient du mot français : sciatique
Lațansyu	Vient du mot français : la tension
Lkist	Vient du mot français : le kyste
Lirni	Vient du mot français : l'hernie
Lantruz	Vient du mot français : l'entorse
Lakriz	Vient du mot français : la crise

Tableau n°3 : L'analyse étymologique et sémantique des emprunts français.

4. Interprétation des résultats

Selon les résultats obtenus après l'analyse étymologique et sémantique des emprunts données dans le corpus ; nous constatons que le lexique des pathologies est constitué principalement des mots des langues étrangères par rapport au berbère (kabyle). À partir de ces résultats nous pouvons dire, que le kabyle emprunte massivement des mots des langues suivantes :

- **La langue arabe/arabe dialectal** : plusieurs lexèmes collectés dans les différentes régions de la Kabylie sont issues étymologiquement de l'arabe,
- **La langue française** : un nombre de noms d'origine française sont aussi constaté dans le corpus que nous avons collecté.

4.1. Les avantages et les inconvénients de l'emprunt linguistique dans l'enrichissement d'un lexique.

4.1.1. Les avantages de l'emprunt linguistique

- Développer la langue amazighe et l'enrichir de quelques termes pour couvrir et compléter la carence qui existe dans les différents domaines scientifiques, économiques et intellectuels ..., L'emprunt linguistique comble les lacunes omniprésentes dans les différents lexiques ou vocabulaires. Nous prenons l'exemple du lexique kabyle des pathologies humaines ; plusieurs emprunts arabes et/ou français sont intégrés dans ce dernier, d'une manière volontaire ou involontaire, vu que les notions de certaines pathologies existent alors que leurs dénominations sont inexistantes ou sont ignorées par les locuteurs du même dialecte, ce que nécessite parfois l'introduction des mots des autres langues (les emprunts externes ou interne) pour les dénommer. Dans ce point nous emparons par ces exemples : *Abekhri* (rhume) : c'est un

emprunt arabe introduit dans certaines sociolectes kabyles pour dénommer une maladie rhumatologique.

-Le développement rapide et continu du monde appelle l'émergence de nouveaux termes indiquant diverses inventions et développements. Avec la terminologie originale, et donc le dictionnaire contient des termes anciens et contemporains.

- Faciliter l'utilisateur de la langue amazighe à prononcer ces termes en les introduisant et en les intégrant dans les dictionnaires amazigh et en les soumettant à leurs règles grammaticales, morphologiques et sémantiques pour faciliter l'utilisation et la circulation (communication) entre les individus. En fait, l'emprunt linguistique peut être un élément qui facilite la communication entre des individus de la même communauté linguistique ; on partageant le même dialecte mais qui se manifeste avec le phénomène de la variation linguistique lexicale et/ou sémantique. Le kabyle, à l'instar de tous les autres dialectes amazighs, n'échappe pas aux phénomènes de variation linguistique ; il y a des différences importantes entre les divers parlers de Kabylie. Ces différences se manifestent presque dans tous les niveaux de la langue, mais c'est en matière du lexique que la divergence entre les parlers est la plus marquée et la plus immédiatement perceptible. C'est ce que soulignent les linguistes, à l'instar de HADDADOU M. (1985 : 5) qui note ainsi « *Le lexique est celui qui manifeste la plus grande diversité* »⁴. Ces variations souvent sont circonscrites à des régions particulières, ce qui permet de dégager une classification des parlers kabyles en des groupes et des sous-groupes ayant une certaine unité. NAIT ZERRAD K. (2004) en visage quatre groupes linguistiques plus ou moins homogènes⁵. Cette déclinaison linguistique peut rendre certaines communications ambiguës entre les sociolectes. Dans ce cas, le recours à l'emprunt est impératif pour garantir l'intercompréhension entre ces groupes linguistique. À titre d'exemple, nous avons le nom de la pathologie « Cancer » est *axenzir* (archaïsme/vieilli) chez les locuteurs kabyles de la région du nord de sétif (At Wartiran) en Algérie. La même maladie se nommée « Tabeeuct » chez les locuteurs du même dialecte mais d'une région différente (Béni Maouche). Cette variation du type lexicale des fois ne permet pas l'intercompréhension entre les individus de ces différentes régions kabylophones. Pour établir une intercompréhension et éviter l'ambiguïté entre deux locuteurs deux ces deux régions, il suffit d'utiliser le terme emprunté « cancer ».

- L'échange linguistique et la connexion de la langue amazighe avec d'autres langues font de l'utilisateur de la langue et de la langue elle-même un mouvement continu et se débarrasse du blocus et de l'impasse linguistique et intellectuelle, devenant ainsi la langue amazighe avec un esprit renouvelé et une énergie positive efficace.

- Faire prendre conscience à l'utilisateur de la langue de sa communauté et des autres sociétés, pour qu'il ne soit pas isolé de ce qui est nouveau et développé, que ce soit dans le domaine des conventions ou non, car la langue fait découvrir au lecteur ou à l'orateur des innovations, des idées et des développements récents, les ouvrant ainsi aux langues et aux termes du monde.

- S'abstenir d'emprunter linguistique rend la langue et ses utilisateurs liés par des termes certains et limités, confinés aux expressions traditionnelles sans accepter aucun développement ou renouvellement.

-L'emprunt linguistique est un élément nécessaire et efficace dans la vie de toute langue et sa non-mort et son extinction grâce à sa croissance continue.

- L'emprunt linguistique est un procédé de la formation lexical : les emprunts arabes et/ou français assimilés dans le kabyle, sont considérés et sentis comme des mots d'origine de ce dialecte, un nombre important de locuteurs de différentes générations sont adaptées avec des emprunts, ce que démontrent leur flexibilité et l'adaptabilité avec le schéma dérivationnel et compositionnel du lexique kabyle. À cet égard ; plusieurs linguistes et chercheurs universitaire l'ont considéré parmi l'un des procédés de la formation lexicale berbère, entre outre nous citons M.A.Haddadou dans son ouvrage « précis sur la lexicologie amazighe » et M. Imarazen qui classifié l'emprunt dans le berbère en trois types selon le degré de l'assimilation des modalités et leur intégration aux systèmes phonétique, phonologique, et morphologique qui caractérise le berbère.

Dans son ouvrage *Éléments de morphosyntaxe kabyle*⁶, Imarazen M., a classé les emprunts intégrés dans le berbère en trois types :

A- **Des emprunts complètement berbérisé**

Dans lesquels les mots empruntés réagissent comme des mots d'origine berbère (kabyle), ils prennent les mêmes modalités et marques (genre, nombre, état), et subissent exactement les mêmes modifications et changements « ...Ce sont ceux qui ont été complètement intégrés sur différents plans (phonologique et morphologique) et qui n'affichent pas de différences ni de spécifiés comparés aux mots d'origine berbère »⁷.

B- Des emprunts partiellement berbérés.

Il s'agit des mots qui ont subi l'influence du berbère (kabyle), dit partiellement berbéré, par ce que, cette influence ne touche que le plan phonétique des mots étrangers, qui ont gardé la morphologie qu'ils affichaient dans leurs langues de source (d'origine)

C- Des emprunts non berberisés.

Ils sont les mots (emprunts) qui ont rentrés dans le berbère, mais qui n'ont pas touchés par aucune influence du berbère, ni sur le plan phonétique, ni au niveau phonologique. En effet ces emprunts sont présentés en berbère comme ils s'affichaient dans leurs langues d'origine. Donc ils ne subissent plus les marques et les modalités qui ont notées pour les deux types cités en dessus, et aux mots locaux (berbères). Ce type d'emprunt est limité dans son usage, lorsque leurs usagers ne concernent qu'une section d'intellectuels, et/ou les bilingues ou polyglottes par exemple. Il s'agit donc de l'interférence.

4.1.2. Les inconvénients de l'emprunt linguistique

Malgré les aspects positifs de l'emprunt linguistique dans l'enrichissement des dictionnaires de la langue amazighe, il comporte de nombreux effets qui affectent négativement cette langue et ses dialectes. Parmi ces négatifs, nous mentionnons :

- La disparition et l'extinction (extinction) de certains termes originaux dus à l'emprunt linguistique, en raison de l'utilisation fréquente des emprunts et de la négligence des termes originaux, ce qui conduit à leur extinction et à leur disparition avec le temps.

Par exemple, nous mentionnons certains termes amazighs dans le dialecte tribal pour les noms de maladies humaines éteintes ou dont l'utilisation a diminué en raison de l'utilisation excessive de mots empruntés, et lors d'une recherche scientifique menée dans de nombreuses régions de langue amazigh (kabyle), ont trouvé de nombreux termes originaux pour nommer les maladies, mais leur utilisation est devenue modeste, voire absente (noter le tableau suivant)

L'emprunt linguistique	La langue d'origine	Le mot en kabyle
Ddiqa	Arabe	Angaf
Labruncit	Français	Busemmaḍ
Leyda	Arabe	Calwaw/cawlal
Lasyatik	Français	Zellum

Ssus	Arabe	Rekku
Ladyari	Français	Aberriđ
Abeħri	Arabe	Ađu

Tableau n°4 :l'origine des termes relevés dans le corpus

L'emprunt linguistique est le recours à des termes empruntés conduisent à une réduction ou à une mise à mort de la créativité linguistique dans la langue amazighe ou dans toute autre langue. L'emprunt linguistique peut générer une sorte de conflit linguistique, comme c'est le cas en Algérie, où se pose la question des langues amazighe et arabe, laquelle est originale et qui doit être officielle.

Un emprunt linguistique excessif peut générer une dépendance linguistique et faire de la langue un mélange de plusieurs langues, et les langues arabes (la daridja) utilisées dans les pays d'Afrique du Nord en sont la meilleure preuve, car nous trouvons qu'il s'agit d'un mélange entre l'arabe, le berbère, le turc et le français, et cela peut perdre sa classification comme langue arabe, et la même chose s'applique également sur la langue amazighe.

L'emprunt linguistique contribue à une abondance d'expressions étrangères, et c'est ce qui exacerbe le phénomène de diversité linguistique chez les utilisateurs de la langue amazighe. Ce phénomène linguistique empêche également la création néologique.

L'emprunt linguistique peut être une cause de malaise moins souvent aperçue dans le vocabulaire d'une langue ; qu'on pourrait appeler la contamination terminologique aux sciences ou aux découvertes linguistiques et scientifiques qui font de bruit. Les langues moins fortunées empruntent leur succès de vocabulaire. On voulait dire que l'emprunt diminue en quelque sorte la dynamique de la création néologique en basant et appuyant fréquemment sur des mots et des termes prêts, utilisés dans des langues étrangères pour nommer ou désigner une notion ou une signification. Le kabyle est à l'instar de ces langues/dialectes qui témoigne jusqu'aujourd'hui l'utilisation massive de l'emprunt au lieu de créer des néologismes afin de diminuer l'intégration de l'emprunt notamment dans les domaines techniques et scientifiques. Le vocabulaire kabyle du domaine médical est le meilleur exemple qu'on peut donner à cet égard.

Conclusion

L'emprunt linguistique est un phénomène ancien aussi vieux que les âges et les peuples, et aucune langue n'en est presque dépourvue, de

sorte que l'avantage de la langue humaine est qu'elle affecte et est affectée, pour toute langue ayant une dimension historique et avec une civilisation et une culture comme la langue amazighe, elle ne peut pas continuer pendant des décennies de son existence cachée dans sa richesse verbale originale et privée sans qu'il ait une extension externe à d'autres langues, de sorte que les dictionnaires de langues, qu'ils soient privés ou publics, sont affectés par le positif parfois, ainsi que négativement à d'autres moments par l'emprunt linguistique, ce que nous avons mentionné dans la présentation de l'article.

Pour que la langue amazighe continue et conserve sa vitalité et son développement, elle doit suivre le rythme des développements de l'époque et emprunter des mots qui l'aident à s'ouvrir aux civilisations et cultures du monde, mais à la condition que son intimité et ses expressions originales soient préservées.) À travers les procédures de dérivation et de synthèse à partir de la langue d'origine, ainsi que l'utilisation d'expressions locales au lieu d'emprunter, et c'est ce qui permet l'originalité et la modernisation de toute langue.

L'emprunt est un phénomène universel dont aucune langue ne peut y passer, cela veut dire, qu'il est impossible de parler d'une purification d'une telle langue quoiqu'il soit son statut (niveau) véhiculaire, vernaculaire, où même celles qui ont marqué leur universalité, comme le français, et l'anglais qui ont emprunté des mots à au moins de 130 langues⁸ ce que donne un bon exemple sur l'ouverture des langues.

L'intégration de l'emprunt dans les différentes communautés linguistiques ni qu'un effet des rapports socio-économiques, culturels et politiques établis entre ces communautés, il est particulièrement investi par l'idéologie et les sentiments : « *la valeur attribuée au mot emprunté est une question sociale et nationale ; selon que l'idiome et le peuple auxquels on fait des emprunts sont regardés inférieurs ou supérieurs, ces emprunts descendent ou montent en dignité* »⁹.

Les références bibliographiques

- 1- BIZANE F., *Contribution à l'élaboration d'un dictionnaire kabyle-français des pathologies humaine* ». Université de Tizi Ouzou,
- 2- CALVET L.J, 1998, *La sociolinguistique*, Ed, ACTUALISE /PUF 3^{ème} édition, Paris.
- 3- DAOUST D., et MAURAI J., 1987, l'aménagement linguistique, in Maurais, J. (dir.) *politique et aménagement linguistique* , Québec, Conseil de la langue française
- 4- HADDADDOU M A., 1985, *Structures lexicales et significations en berbère (kabyle)*, thèse de troisième cycle, Aix en Provence, Paris

5- DUBOIS J et ALL, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse

6- IMARAZENE M, 2014, *Eléments de morphosyntaxe kabyle*, El-Amel,

7- NAIT ZERRAD K, 2004, « KABYLIE : DIALECTOLOGIE », in Encyclopédie berbère, XXVI,

8- TOURNIER,J., 1988, *Précis de la lexicologie anglaise*, Éditeur Ellipses - Librairie Decitre.

¹- CALVET .L.J, la *sociolinguistique*, Ed, ACTUALISE /PUF 3^{ème} édition, paris, 1998, p.26.

²- DUBOIS J et ALL, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. P.177

³BIZANE Ferhat, « Contribution à l'élaboration d'un dictionnaire kabyle-français des pathologies humaine ». Université de Tizi Ouzou, sous la direction du professeur *Moussa Imarazen*.

⁴HADDADDOU M A., (1985) : *Structures lexicales et significations en berbère (kabyle)*, thèse de troisième cycle, Aix en Province, Paris.

⁵NAIT ZERRAD K. (2004) : « KABYLIE : DIALECTOLOGIE », in Encyclopédie berbère, XXVI, 2004, p. 4067-4070

⁶ IMARAZENE M., 2014, *Eléments de morphosyntaxe kabyle*, Ed, El-Amel, pp. 73,74 ,75.

⁷Idem, p 73.

⁸Tournier, J.1988, *Précis de la lexicologie anglaise*, Éditeur Ellipses - Librairie Decitre, p.148

⁹Ecrit Nyrop, cité par Maurais, 1987, P. 34.